Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251126-DL_2025_11_03-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROC'H
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2025

Convocation du 20 novembre 2025

Secrétaire de séance	Sylvie GILLET
Nombre de conseillers en exercice	26
Présents : 18	Mme BROSSELLIER Mme BOURIANNE Mme PAROUX M. MENARD M. HAREAU Mme GILLET M. LEMEE M. GORON Marcel M. GORON Roland Mme JACOB Mme TREMAUDANT M. HERPEUX M. TSCHAEN Mme TIZON M. FORVEILLE M. THERIN M. GUILLAMET (arrivé à 18h43) Mme MONSIMET
Représentés : 3	M. MASSON par M. LEMEE Mme LEBRUN par M. MENARD Mme DELOURME par M. HAREAU
Absents : 5	Mme LEVEQUES Mme MARECHAL M. TRAVAILLE Mme QUINAOU Mme NICOLAS

DL_2025_11_03
Budget principal – décision modificative 2025_03

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget primitif 2025 de la commune,
Vu les décisions modificatives budgétaires 2025_01 et 2025_02 de la commune,

Madame le Maire expose qu'en fonctionnement, au Chapitre 011 « charges à caractère général », une augmentation de crédits est nécessaire pour pouvoir procéder au remplacer des modulaires de l'école de Tressé. Ceux-ci ont une quinzaine d'années et sont vétustes. L'entreprise ALGECO, titulaire du contrat de location, prend à sa charge la moitié des frais d'installation des nouveaux modules. Le coût de l'opération s'élève à 18 300€ TTC environ, qui seront imputés au compte 6188 « autres frais divers ».
Cette dépense supplémentaire sera compensée par des recettes nouvelles au chapitre 75, sur l'article 752 « revenus des immeubles » pour 18 300€.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251126-DL_2025_11_03-DE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'en investissement, des virements de crédits entre opérations sont nécessaires :

- Opération 604 « Voirie Mesnil-Roc'h » : du fait de travaux supplémentaires, notamment
  - réalisation d'un caniveau au droit d'une propriété située au 22 rue du général Leclerc, pour évacuer l'humidité apportée par la pente du trottoir,
  - fournitures et pose de diverses signalisations,
  - stabilisation du terrain entre la Maison de Santé et l'ancien presbytère
  - maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics devant le cabinet dentaire

Il convient d'augmenter les crédits de 20 000€.

- Opération 417 « Maison de l'enfance ». le marché sera attribué en 2025, mais les travaux ne seront engagés qu'en 2026. Aussi, afin de maintenir l'équilibre budgétaire, il est proposé de réduire les crédits ouverts à cette opération de 20 000€.

Le tableau ci-dessous récapitule ces mouvements :

Section de fonctionnement		Sens		Section d'investissement		Sens	
N° article	**Libellé**	**D**	**R**	**Imputation**	**Libellé opération**	**D**	**R**
6188	Autres frais divers	18 300,00 €		417	Maison de l'Enfance	- 20 000,00 €	
752	Revenus des immeubles		18 300,00 €	604	Voirie Mesnil-Roc'h	20 000,00 €	
TOTAL		**18 300,00 €**	**18 300,00 €**	**TOTAL**		**- €**	**-**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2025-03 du budget primitif principal pour l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits, conformément aux tableaux présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°2025_03.

La secrétaire de séance

Sylvie GILLET

Le Maire

Christelle BROSSELLIER